Montpellier. Armé, Abdelkalak tire dans les WC du café de la Mer

20/04/2012 à 10h50

“Je vous demande d’être indulgents avec moi !” supplie Abdelkalak, un Montpelliérain de 35 ans, devant le tribunal correctionnel où il est jugé après s’être pris pour un cow-boy dans les bars de l’Écusson. Peine perdue : il écope d’un an de prison ferme, plus trois mois de révocation de sursis et une incarcération dès la fin de l’audience.

Cette lourde peine sanctionne sa folle dérive du 9 mars dernier. Ce soir-là, imbibé d’alcool et chauffé à blanc avec de la cocaïne, il débarque au café Joseph. Le patron voit tout de suite qu’il n’est pas dans son état normal et tente de le calmer. Surexcité, il arbore à sa ceinture un pistolet automatique, un “7-65” Manurhin, qui s’avère provenir d’un cambriolage commis en novembre 2010 dans les Landes. Il finit par partir en scooter, puis revient, sort son arme et jette une balle à la figure en lui disant : “*Ça s’est pour toi !*” “*C’est un ami le patron, je ne le lui voulais pas de mal*” se défend Abdelkalak.

Le prévenu repart et se rend quelques mètres plus loin, au café de la Mer, à côté de la préfecture. Là, dans les toilettes, il tire carrément un coup de feu, sans blesser personne. Il est interpellé dans la foulée et retrouvé avec un couteau à cran d’arrêt et plusieurs grammes de coke.

“*L’arme, je l’ai achetée à la personne qui m’a vendu la cocaïne le jour même*“, promet-il, après avoir déclaré en garde à vue qu’il l’avait trouvée dans un buisson. Le président lui fait remarquer qu’il est en récidive et énumère son casier judiciaire émaillé de plusieurs condamnations pour violences. Le trentenaire se lance alors dans le tout pour le tout.

En fait, il voulait se suicider ce soir-là : “*Je suis parti en*

cacahuète, tout ce que je fais, je le fais à l'excès. C'est une énorme boulette, j'en suis conscient. Mais je voulais juste en finir avec moi-même, j'ai des crises d'angoisse et je n'ai pas fait de mal à personne." Il n'a pas convaincu les magistrats.
Midi Libre